

FICHE DESCRIPTIVE

Formation initiale de CITERNE pour conducteurs routiers

Pré-requis d'accès à la formation

- Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité
- Etre conducteur de véhicules transportant des marchandises dangereuses par route des classes 2, 3,4.1,4.2, 4.3, 5.1,5.2,6.1,6.2,8 ET 9 dans les véhicules citernes ou véhicules batteries d'une capacité supérieure à 1000 litres ou conteneurs de capacité individuelle supérieure à 3000 litres.

Modalité d'accès à la formation

Un entretien avec le candidat et la vérification des près-requis sont effectués au préalable.

Objectif de la formation

- Etre capable d'effectuer le transport en citerne de marchandises dangereuses en toute sécurité sur l'ensemble du territoire des pays signataires des accords ADR, conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD du 29 mai 2009.

Durée de la formation : 28 heures

Rythme : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13:30h à 16:30h (soit 4 jours de formation).

Nombre minimum et maximum de stagiaires

Nombre minimum : **8**

Nombre maximum : **20**

Tarif

A partir de 948 €

Programme de formation

- **Accueil des stagiaires et présentation des objectifs**
- **Produits concernés par la spécialisation**
- **Les différents types de citernes et leurs constitutions**
- **Caractéristiques physiques des gaz**
- **Caractéristiques physiques des liquides**
- **Spécificités liées aux produits chimiques**
- **Spécificités liées aux bitumes**
- **Equipements de protections et manipulations**
- **Equipement général des véhicules citernes**

- **Equipement spécifique des véhicules citernes-gaz**
- **Documents réglementaires, autres documents**
- **Sûreté**
- **Signalisation des véhicules**
- **Opération de chargement et déchargement des citernes-les généralités**
- **Opération de chargement et déchargement des citernes-les installations**
- **Opérations de chargement et déchargement des citernes-les produits pétroliers**
- **Opération des chargements et déchargements des citernes-les produits chimiques et les produits chauds**
- **Opération des chargements et déchargements des citernes-les gaz**
- **Livraison des clients, déchargement sur la voie publique**
- **Nettoyage, dégazage**
- **Circulations, stationnements, tunnels**
- **Comportements des véhicules citernes**
- **Intervention en cas d'accident**
- **Etude de cas : accident de circulation, avec ou sans fuite/Accidents de chargements et déchargements**
- **Rupture de flexible, fuite de gaz, chargement bitume, chargement déchet, rejet gazeux**

Dates de la formation

Les dates de formation sont prévues en fonction du calendrier annuel du centre de formation et de notre prestataire externe BVT.

Lieux de la formation

Carrère 97232 Le LAMENTIN



Modalités pédagogiques

- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs.
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Piste privée de maniabilité
- Equipe de formateurs permanents

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Evaluations théoriques et pratiques réalisées par un testeur agréé indépendant du centre de formation.
- Feuilles d'émargements signées par demi-journée.

Formalisation à l'issue de la formation

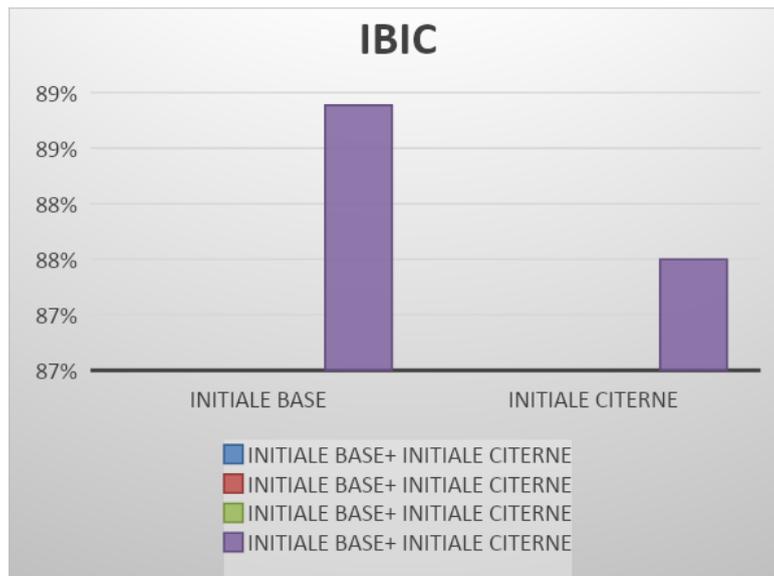
Après examen, si résultat favorable, délivrance d'un certificat de formation ADR spécialisation Citerne. Une attestation de formation à la conduite des véhicules transportant des matières dangereuses.

Les formateurs

La formation est assurée par BVT, organisme agréé par l'arrêté ministériel du 20 décembre 2012
NOR : DEVP 1241083A.

Cette entreprise est composée d'une équipe de formateurs ayant plus de 10ans d'expérience dans la formation de transport de matières dangereuses.

De plus, ils sont issus du métier de conducteur de transport de matières dangereuses.



A NOTER : La certification ADR est valable 5 ans. La réactualisation devra être effectuée avant la date de fin de validité sous peine d'annulation définitive de la certification.